



Probleme de voisinage

Par **Kara672**, le **10/04/2019 à 16:48**

Bonjour, je vis avec ma fille dans une petite maison. Nos voisins nous insulte et nous menacent depuis des mois sans que rien ne soit fait.

D'après ce que nous savons ils ont prévu de partir mais rien ne semble bouger pour l'instant.

Ma fille est en dépression sévère et doit rester au calme mais cela n'est pas possible avec les voisins. Son état empire chaque jour et je ne sais plus comment faire pour arranger la situation.

Je sais que d'après la loi un bailleur n'a pas le droit de donner d'information concernant le départ ou non d'un voisin mais dans une situation comme la nôtre, où il s'agit de la santé d'une personne, est ce qu'il ne peut pas y avoir d'exception ?

Merci par avance pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **10/04/2019 à 18:04**

Bonjour

Avez vous demandé à votre propre bailleur s'il peut contacter le bailleur de ces voisins ?

Pour les nuisances, qu'avez vous déjà entrepris ?

Il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur de justice, ...). Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>

Par **Kara672**, le **10/04/2019 à 18:14**

On a le même bailleur. Il s'agit de Opus.

Pour ce qui est des démarches, leurs parler ne sert à rien parce qu'ils nous insultent et nous

menacent de suite. Et pour les forces de l'ordre, on a appelé les gendarmes deux fois et ils ont joué la comédie en disant qu'elle était seule avec les enfants alors que lui était en haut dans la mezzanine caché.